

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 3 OCTOBRE 2018

COMPTE-RENDU

Le trois octobre de l'an deux mille dix-huit, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt-quatre septembre de l'an deux mille dix-huit.

PRESENTS (21) : M. Jacky REY, Mme Magali PRADEILLE, M. Bernard HUMBERT, Mme Myriam ANGEVIN, M. Guy BLANC, Mme Mireille AUDIBERT, M. Guy FABARON, M. Dominique CABOT, M. Louis BLANC, Mme Evelyne CHURCHMAN, Mme Jeanine JORDANA, Mme Josiane CARBONARO, M. Pascal MAILLARD, M. Christian TRON, Mme Alexandra BRUGUIER, M. Jérémy SERRANO, Mme Françoise RAVIER, M. Jean-Pierre BORRAS, M. Michel André DAVIN, Mme Nathalie PERETTI, M. Jack POTAVIN.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (2) : Mme Danielle LABATUT à M. Jacky REY, Mme Chantal GROSSI à M. Jérémy SERRANO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Josiane CARBONARO.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2018. Adoption à la majorité.

TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU » ET « ASSAINISSEMENT » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONY VISTRE VIDOURLE. Opposition au transfert adoptée à l'unanimité.

TRAVERSEE DU VILLAGE – 2NDE TRANCHE: DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR). Adoption à l'unanimité.

ECHANGE DE PARCELLES CHEMIN DES DETOURS – CHEMIN DE TOUTASOR. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE A TEMPS NON COMPLET : 17H30. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE A TEMPS NON COMPLET : 28H. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ATEM PRINCIPAL 1^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET. Adoption à l'unanimité.

VENTE D'UNE CHAPELLE AU CIMETIERE D'AIGUES-VIVES. Adoption à l'unanimité.

TARIF DES PUBLICITES DANS LE JOURNAL MUNICIPAL. Adoption à la majorité.

INFORMATIONS DU MAIRE RENDANT COMPTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL.

DEUX QUESTIONS DIVERSES DE LA LISTE AIGUES-VIVES ENSEMBLE ET UNE QUESTION DIVERSE DE LA LISTE A GAUCHE ENSEMBLE CITOYENS SONT POSEES. M. le Maire y répond.

Fin de la séance à 19h10.

Le Maire,
Jacky REY.



Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché aux portes de la mairie sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.